

ENVIRONNEMENT

Veolia espère démanteler le « Clemenceau » en Gironde

DE NOTRE CORRESPONDANT
À BORDEAUX.

Le groupe Veolia Environnement vient de marquer un point important dans sa stratégie de création d'une filière de démantèlement des navires, qui pourrait notamment concerner l'ex-porte-avions « Clemenceau ». Veolia Propreté, filiale du géant français des services, a obtenu le feu vert du préfet de la Gironde pour pratiquer une activité de ce type dans la forme de radoub de Bassens, qui appartient au Port autonome de Bordeaux. À côté de cette cale sèche, située au cœur du principal secteur d'activité portuaire de la Gironde, Veolia a l'intention de transférer des activités de préparation de valorisation de déchets métalliques, dont elle dispose aujourd'hui à Bègles, autre commune de la banlieue bordelaise, qui est pour sa part dépourvue de zone portuaire.

Veolia a décidé de prendre position sur le marché du démantèlement des navires, qui représente un volume de 500.000 tonnes de déchets métalliques à traiter dans les dix ans à venir. La firme souhaite démarrer cette activité avec le « Clemenceau », aujourd'hui sta-

tionné en rade de Brest après son aller-retour mouvementé en Inde. Le groupe français a répondu, dans ce cadre, à un appel d'offres lancé par le ministère de la Défense, et dont le résultat devrait être en principe connu d'ici à la fin février.

Veolia, qui espère aussi entre autres démanteler le croiseur « Colbert », est en concurrence avec plusieurs autres candidats, dont l'entreprise belge Galloo, qui traiterait l'ancien porte-avions dans le port d'Anvers. Mais le groupe français affirme qu'après le feu vert du préfet de la Gironde, il est aujourd'hui le seul à pouvoir disposer à ce jour dans l'Hexagone d'une filière de démantèlement.

Au-delà de la création éventuelle de quelques dizaines d'emplois directs, la création de cette filière pourrait avoir des retombées favorables dans la région : une partie au moins de l'amiante extrait des navires détruits à Bassens devrait être traitée par l'entreprise régionale Europlasma. Elle dispose à Morcenx (Landes) du seul centre français de destruction de l'amiante par la technologie de la torche à plasma, qui permet d'éviter son enfouissement en décharge.

BERNARD BROUSTET